

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SHIPPAGAN

DATE : Le 7 novembre 2016

HEURE : 19 h

PRÉSENCES : Anita Savoie Robichaud, Patrice-Éloi Mallet, Rémi Hébert
Robert Mallet, Kassim Doumbia et Marie-Lou Noël

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Éloi Haché, secrétaire municipal

Avant l'ouverture de la réunion, M. Clem Tremblay, président du Temple de la renommée sportive du Nouveau Brunswick est présent pour remettre un plaque à la municipalité et au comité organisateur de la 47^e édition du banquet du Temple de la renommée du N.B. qui s'est tenue à Shippagan le 4 juin 2016. M. Tremblay a remis au maire et au président du comité Michel Boissonneau un portrait souvenir des intronisés de 2016 pour les remercier de la tenue de cet événement. M. Tremblay a tenu à souligner que lors de cette édition M. Bernard DeGrâce de Shippagan a été intronisé au Temple de la renommée du Nouveau-Brunswick.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 19h15. La maire souhaite la bienvenue au public.

2. Divulcation de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé par le conseiller Robert Mallet que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption des procès-verbaux

i) Réunion ordinaire du 3 octobre 2016

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet et appuyé du conseiller Kassim Doumbia que le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 3 octobre 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi des procès-verbaux

Le secrétaire municipal informe le conseil municipal que les suivis aux procès-verbaux ont été effectués.

6. Correspondance

Le secrétaire fait la lecture d'une lettre de Madame Marthe Robichaud, doyenne des études par intérim à l'UMCS, informant le conseil de la formation d'un comité lié aux enjeux et aux défis de recruter et retenir des étudiants de l'international. Le comité croit important qu'un membre du conseil soit nommé sur ce comité.

Le secrétaire municipal fait aussi la lecture d'une lettre de Monsieur Armand Caron, membre du comité provisoire du pont Shippagan-Lamèque, qui demande un représentant de la municipalité pour siéger sur ce comité.

7. Rapport des comités et suivi

a) Développement communautaire

Le conseiller Patrice-Éloi Mallet fait la lecture d'un rapport exhaustif qui reflète les réalisations et les projets d'activités communautaires qui se passent dans la municipalité.

b) Tourisme

Le conseiller Kassim Doumbia, suite à des préoccupations qui ont été soulevées lors de la dernière réunion, présente un rapport sur certaines questions entourant le camping et fait aussi mention des activités qui se sont déroulées dans le domaine touristique.

c) Sécurité publique

La conseillère Marie-Lou Noël, dans son rapport mentionne qu'elle a visité la caserne des pompiers et a participé à leur réunion mensuelle. Sur le plan économique il y aura un forum économique le 9 novembre et le 29 novembre se tiendra la 1^{re} Journée de l'innovation à l'IRZC de Shippagan.

8. Affaires nouvelles

1 - Participation aux nouveaux services volontaires de la CSRPA - Aéroport

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la CSRPA étudie la proposition d'assumer la responsabilité du service d'aéroport de la Péninsule, il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Rémi Hébert que la municipalité de Shippagan participe au service de l'aéroport de la Péninsule fourni par la Commission de services régionaux Péninsule acadienne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 - Participation aux nouveaux services volontaires de la CSRPA- Services touristiques

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la CSRPA étudie la proposition d'assumer la responsabilité du service touristique de la Péninsule, il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Robert Mallet que la municipalité de Shippagan participe au service touristique fourni par la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - Plan quinquennal 2017-2021

Un plan quinquennal pour les améliorations des routes désignées à l'intérieur de la municipalité pour 2017-2021 a été préparé, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Kassim Doumbia que la municipalité fasse parvenir au ministère des transports la priorité des travaux proposés dans ce plan quinquennal pour la période 2017-2021 pour un montant des travaux évalués à 885,000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - Embauche d'un consultant et d'un membre du public pour le poste de DG

Suite à la réunion du 3 octobre 2016 le conseil municipal a établi par résolution la composition du comité du conseil, selon le manuel des politiques et procédures 1197 article 5.07 (4), pour la sélection du poste de DG et l'embauche d'un consultant. Il est proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé par la conseillère Marie-Lou Noël que l'on ajoute au comité de sélection du conseil le citoyen Armand Caron et qu'on embauche Pierre LaForest à titre de consultant pour épauler le comité dans le processus d'embauche pour le poste de directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 - Transfert de fonds – Comité du jumelage

Un montant de 1,000\$ avait été offert à la municipalité dans les années 1980 par le maire de Loudun, M. René Monory, pour la tenue d'un marathon lors du Festival des Pêches. L'activité n'a pas eu lieu et le montant d'argent avait été déposé dans un compte à la caisse populaire. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Robert Mallet que ce montant d'argent soit déposé dans les comptes bancaires de la municipalité pour des activités liées au comité du jumelage Shippagan/Loudun et les signataires seront le maire et l'administrateur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6 - Renouvellement des mandats - poste d'assistant chef-pompier et 1^{er} capitaine

Le poste d'assistant chef-pompier et de 1^e capitaine étant échu le 31 décembre 2016 et les deux personnes ayant signifié leur intérêt à renouveler leur mandat respectif, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël, appuyé du conseiller Robert Mallet, que l'on renouvelle la nomination de Stéphane Hébert au poste d'assistant chef-pompier et de Yves Hébert au poste de 1^e capitaine, pour un mandat de deux ans, se terminant le 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7 - Modification à l'Arrêté No. 48 pour agrandir la zone d'amélioration des affaires

Suite à une demande de la Corporation Centre-ville Shippagan pour agrandir la zone d'amélioration des affaires à partir de l'avenue Hôtel de ville jusqu'aux limites sud de la municipalité, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Kassim Doumbia que la ville entame les procédures pour modifier l'arrêté municipal No. 48 pour agrandir la zone en vertu de l'article 2 de la Loi sur les zones d'amélioration des affaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - Contrat pour l'asphaltage de la piste cyclable

Des soumissions ont été demandées pour l'asphaltage de la piste cyclable à partir du Centre marin jusqu'à la 16^e Rue. Un total de 2 soumissions ont été reçues : St-Isidore Asphalte, une soumission de 60 979.00\$ et Landry Asphalte une soumission de 57 327.50\$. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Robert Mallet que le contrat pour l'asphaltage de la piste cyclable à partir du Centre marin et la 16^e Rue soit octroyé au plus bas soumissionnaire soit Landry Asphalte au montant de 57 327.50\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9 – Projet dans le cadre du Nouveau Fonds des petites collectivités du volet
Infrastructure provinciales-territoriales**

La municipalité de Shippagan a l'intention de présenter un projet dans le cadre du Nouveau Fonds des petites collectivités du Volet Infrastructures provinciales-territoriales. Les travaux proposés sont la transformation de l'ancien édifice de la GRC en centre de services communautaires. Le coût des travaux est estimé à 285 000\$.

Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia et appuyé du conseiller Rémi Hébert que la Ville de Shippagan soumette un projet de transformation de l'ancien édifice de la GRC en centre de services communautaires dans le cadre du Nouveau Fonds des petites collectivités du Volet Infrastructures provinciales-territoriales, au montant de 285 000\$.

Le conseiller Robert Mallet a voté contre cette proposition.

La résolution a été adoptée par un vote de 5 pour et 1 contre.

ADOPTÉE

10 – Représentant du conseil sur le comité provisoire du pont Shippagan-Lamèque

Lors de la réunion du 12 octobre 2016 les membres présents ont souhaité que les municipalités de la région soient représentées au sein du comité provisoire du pont Shippagan-Lamèque. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet et appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le conseiller Kassim Doumbia représente la ville de Shippagan sur ce comité provisoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 – Représentant du conseil sur un comité lié au recrutement des étudiantes et étudiants de l'international

Un projet a été présenté lors de l'assemblée intersectorielle de l'UMCS pour la création d'un comité lié aux enjeux et aux défis de recruter et de retenir des étudiantes et étudiants l'international et il a été recommandé qu'un membre soit nommé par la municipalité pour faire partie de ce comité. Il est proposé le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Robert Mallet que le conseil nomme le conseiller Kassim Doumbia pour faire partie de ce comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12 - Intérim de la DG

Madame Joanne Richard ayant annoncé son départ au 31 octobre 2016, la municipalité doit nommer une personne pour cumuler les fonctions de directeur général et de trésorier jusqu'à ce que le poste soit comblé. Il est proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que Jules DeSylva soit nommé directeur général et trésorier par intérim jusqu'à ce que le poste soit comblé et que son salaire soit majoré de 15% pour occuper ces fonctions durant cette période.

Le conseiller Robert Mallet a voté contre cette proposition.

La résolution a été adoptée par un vote de **5** pour et **1** contre.

ADOPTÉE

9. Mot du maire

La maire présente son rapport soulignant les activités qui se sont déroulées à Shippagan durant le mois d'octobre 2016.

10. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h30 et la maire donne la parole au public.

11. Parole au public